

SARL EVALUATION AUDIT TRANSMISSION
Société de Commissariat aux comptes
24 Avenue René Cassin

69009 LYON

**RAPPORTS SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Association VICHY VAL D'ALLIER DEVELOPPEMENT
9 Place Charles de GAULLE
03200 VICHY

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions
- Rapport sur la rémunération des cadres et dirigeants
- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

SARL EVALUATION AUDIT TRANSMISSION
Société de Commissariat aux comptes
24 Avenue René Cassin

69009 LYON

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale,
Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos
le 31 décembre 2010 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association VICHY VAL D'ALLIER
DEVELOPPEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification des appréciations
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables
en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance
raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection,
les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations
significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés
pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image
fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière
et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

../..

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions relatives à la justification des appréciations du commissaire aux comptes, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations que nous avons portées pour émettre l'opinion ci-dessus, relatives notamment aux principes comptables suivis et aux estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble n'appellent pas de commentaire.

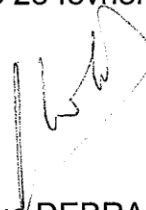
Ces contrôles ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve dans la première partie du rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation et les comptes annuels.

Vichy, le 28 février 2011



Jean-Luc DEBRABANT
Commissaire aux Comptes Associé

SARL EVALUATION AUDIT TRANSMISSION
Société de Commissariat aux comptes
24 Avenue René Cassin

69009 LYON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

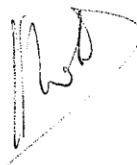
Description des conventions conclues ou modifiées :

➤ Subventions reçues de la Communauté d'Agglomération représentée par 6 membres à votre Conseil d'Administration : 300 000 €.

Description des conventions antérieurement conclues et qui se sont poursuivies sur l'exercice :

➤ Une convention d'occupation gratuite des locaux située à l'hôtel de l'Agglomération a été signée avec la communauté d'Agglomération de VICHY VAL D'ALLIER à compter du 1^{er} mars 2007. Cette convention est assortie d'une mise à la charge de votre Association de 8 000 € annuels correspondant à une participation forfaitaire aux frais d'eau, chauffage et électricité. A ces charges s'additionnent les frais d'entretien des locaux comptabilisés pour 2 250.24 €

Vichy, le 28 février 2011



Jean-Luc DEBRABANT
Commissaire aux Comptes Associé

SARL EVALUATION AUDIT TRANSMISSION
Société de Commissariat aux comptes
24 Avenue René Cassin

69009 LYON


RAPPORT
SUR LA REMUNERATION DES CADRES ET DIRIGEANTS
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

La loi du 23 mai 2006 dans son article 20 prévoit que les associations dont le budget est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Par une réponse du 30 avril 2009, la CNCC estime que cette publication n'a pas lieu d'être si l'information revenait à communiquer une rémunération individualisée, ce qui est le cas au sein de votre association.

Vichy, le 28 Février 2011



Jean-Luc DEBRABANT
Commissaire aux Comptes Associé

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
205000 Logiciels	2151,32	2151,32	0,00	1270,03
Immobilisations corporelles				
2154000 Installation technique	15435,26	15435,26	0,00	0,00
2181000 Installations agencets	5768,86	4815,09	953,77	0,00
2183000 Mat de bureau & info	37870,32	33694,70	4175,62	8314,12
2184000 Mobilier	1173,89	910,66	263,23	378,84
TOTAL	60248,33	54855,71	5392,62	8692,96
275100 Dépôts et cautionnement	106,22		106,22	106,22
TOTAL	62505,87	57007,03	5498,84	10069,21
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
411500 Client Divers	0,00		0,00	903,30
TOTAL	0,00	0,00	0,00	903,30
4886132 Prods à recevoir/Remb Parking	924,00		924,00	168,00
Autres créances	924,00	0,00	924,00	168,00
512300 Banque Populaire	153176,03		153176,03	165512,24
530500 Caisse	71,73		71,73	82,52
531000 Caisse Devises	94,22		94,22	83,02
Disponibilités	153341,98		153341,98	165677,78
Total Actif Circulant	154265,98	0,00	154265,98	166749,08
486604 Charg. Const av/Etudes	1281,77		1281,77	900,00
486613 Charg. Const av/location	1385,88		1385,88	173,88
486615 Charg. Const Av/Entretien	2056,87		2056,87	2028,67
486616 Charg. Const av/Assuranc	594,39		594,39	589,79
486618 Charg. Const av/Document	1358,62		1358,62	2213,89
486623 Charg Const Av/Promotion	2115,72		2115,72	2209,01
486625 Charg Const Av/Déplacements	0,00		0,00	201,78
486626 Charg Const Av/PTT	1425,12		1425,12	1697,45
486627 Charg. Const av/serv banc	55,58		55,58	47,00
486628 Charg. Const av/Cotis	51,58		51,58	59,24
486637 Charg. Const av/taxe	80,67		80,67	78,67
486651 Charg. Const av/redev	530,25		530,25	610,95
Charges constatées d'avance	10936,45		10936,45	10810,33
TOTAL ACTIF			170701,27	187628,62

Jean-Luc DEBRABANT
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
106800 Autres réserves	17997,19	17997,19
110000 Report à nouveau	87183,25	102587,37
Résultat Exercice	-2482,96	-15404,12
Total	102697,48	105180,44
153000 Provis pour pensions et obligations	12111,00	12892,00
Provision pour risques et charges	12111,00	12892,00
401100 Fournisseurs divers	1971,59	4424,32
401ACT à 401Vigilec	4855,17	11404,84
408613 Charges locat à payer	1013,60	1989,60
408621 Pers Ext à payer	0,00	62,79
408622 Honoraires à payer	2767,15	2683,82
408623 Promotion, communication FNP	50,00	50,00
408626 PTT fact non parvenue	808,88	109,72
<u>Dettes fournisseurs et cptes rattachés</u>	11466,39	20725,09
428200 Dettes prov pour Congés à payer	10369,02	12325,71
431000 Sécurité sociale	16134,00	16133,00
432000 ADREA Centre Auvergne	1364,85	1321,95
433200 Caisse retrait prev salarié	4137,98	3950,50
433310 Caisse retrait prev cadre	1794,95	1770,50
434000 Pôle Emploi	2788,00	2685,00
438200 Org soc charg sur Congés à payer	4886,45	6333,56
438647 Particip format 0,55%	899,71	843,84
444000 Etat impôt sur bénéfice	11,13	11,13
447100 Etat taxe sur salaires	1192,00	1653,00
<u>Dettes fiscales et sociales</u>	43578,09	47028,19
467000 Débiteurs et créditeurs divers	525,80	776,40
<u>Autres dettes</u>	525,80	776,40
<u>Comptes de régularisation</u>		
487791 Prods Const Av/Transf Charges	322,51	1026,50
TOTAL PASSIF	170701,27	187628,62

Jean-Luc DESPARANT
 Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2009 au 31/12/2009	Variation annuelle
PRODUITS D'EXPLOITATION			
706100 Prestation de formation	0,00	0,00	0,00
Production vendue services	0,00	0,00	0,00
748000 Subvention VVA	300000,00	320000,00	-20000,00
Subvention d'exploitation	300000,00	320000,00	-20000,00
791050 Transfert charges Exploitat	13964,14	6439,78	7524,36
Rep.amts/prov.transf.de ch	13964,14	6439,78	7524,36
758000 Prods div gest courante	0,00	0,02	-0,02
Autres produits	0,00	0,02	-0,02
Total produits d'exploitation	313964,14	326439,80	-12475,66
CHARGES D'EXPLOITATION			
604000 Achats études et prestat	6700,89	26567,10	-19866,21
606140 Fourn.non stock carburant	1594,58	1693,59	-99,01
606300 Prod.entretien& petit équip	1229,90	804,64	425,26
606500 Fournitures de bureau	2424,76	2384,87	39,89
606501 Fournitures informatiques	292,70	486,25	-193,55
613210 Locations immobilières Vichy	8994,00	8982,00	12,00
613300 Charges locatives	2250,24	2429,23	-178,99
613500 Locations mobilières	7911,52	8124,90	-213,38
615000 Maintenance VD PRO	3292,58	1378,75	1913,83
615500 Entretien matériel	1568,55	2071,78	-503,23
615520 Entretien Mat de transport	233,00	710,66	-477,66
616000 Primes d'assurance	2035,54	2066,15	-30,61
618100 Documentation générale	570,78	566,05	4,73
618300 Documentation technique	2436,61	2411,04	25,57
621000 Pers Ext Entreprise	343,85	6578,47	-6234,62
621500 Formation Externe	239,20	1319,36	-1080,16
Sous-Total	42118,70	68574,84	-26456,14

Jean-Luc DEBRABANT
 Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2009 au 31/12/2009	Variation annuelle
622600 Honoraires	3043,43	3094,20	-50,77
623000 Promotion communication	3246,45	14147,45	-10901,00
623100 Annonces insertion	1643,07	1681,84	-38,77
623400 Cadeaux Invités	503,80	76,30	427,50
624800 Transports divers	30,90	172,96	-142,06
625100 Voyages et déplacements	4067,62	4017,40	50,22
625101 Péage	640,10	1054,00	-413,90
625600 Missions	3852,86	4695,35	-842,49
625700 Réceptions	2404,49	683,10	1721,39
625800 Fr fonctionnet Instanc ass	435,26	296,52	138,74
626300 Affranchissements	2139,24	1729,31	409,93
626500 Téléphone/Télécopie	1656,19	2254,24	-598,05
626501 Orange	1800,98	2361,60	-560,62
627500 Services bancaires	151,52	97,43	54,09
628100 Cotisations	824,22	648,58	175,64
Sous -total	26440,13	37010,28	-10570,15
<u>Autres achats & charges ext.</u>	68558,83	105585,12	-37026,29
631100 Taxe sur les salaires	8757,00	9158,00	-401,00
635000 Autres Impôts et taxes	0,00	64,00	-64,00
637800 Taxes diverses	119,00	116,66	2,34
<u>Impôts, taxes et vers.assim.</u>	8876,00	9338,66	-462,66
641100 Salaires et appointets	163583,78	153420,34	10163,44
641200 Congés payés	-1956,69	411,78	-2368,47
641400 Indemn.Avantages divers	8260,97	3191,02	5069,95
<u>Salaires et traitements</u>	169888,06	157023,14	12864,92
645100 Cotisations Urssaf	40498,43	38971,41	1527,02
645310 Cotis.Retraite cadre	4145,05	4142,68	2,37
645320 Cotis.Retraite salariés	9669,90	8963,55	706,35
645330 Cotisation ADREA	2764,69	2643,60	121,09
645400 Cotisation Pôle Emploi	6805,64	6519,82	285,82
645820 Charges sociales / CP	-1447,11	187,60	-1634,71
647500 Autres charges sociales	2598,65	2568,57	30,08
Charges sociales	65035,25	63997,23	1038,02

Jean-Luc DEBRABANT
 Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2009 au 31/12/2009	Variation annuelle
681100 Dot Amortisset immob Incorpor	1270,03	302,42	967,61
681120 Dot Amortis Immob Corp	4287,27	5168,96	-881,69
<u>Dot.sur immob, provis,engagets</u>	5557,30	5471,38	85,92
651000 Redevance p/ concess brevets licences	23,99	7,49	16,50
651100 Redevance dépôt domaine	303,42	604,90	-301,48
658000 Charges div gest courante	0,01	37,85	-37,84
<u>Autres charges</u>	327,42	650,24	-322,82
<u>Total charges d'exploitation</u>	318242,86	342065,77	-23822,91
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	-4278,72	-15625,97	11347,25
764000 Revenus des VMP	1058,90	1073,71	-14,81
768800 Gains de change ou conversion	11,21	9,08	2,13
<u>Total Produits financiers</u>	1070,11	1082,79	-12,68
661600 Intérêts bancaires	54,03	0,00	54,03
668800 Pertes de change ou conversion	1,32	4,94	-3,62
<u>Total charges financières</u>	55,35	4,94	50,41
<u>Résultat financier</u>	1014,76	1077,85	-63,09
<u>RESULTAT AVANT IMPÔTS</u>	-3263,96	-14548,12	11284,16
<u>Produits exceptionnels</u>			
787400 Reprises s/autres provisions réglementées	2110,00	0,00	0,00
<u>Total Produits exceptionnels</u>	2110,00	0,00	0,00
<u>Charges exceptionnelles</u>			
687400 Dot aux provisions réglementées	1329,00	856,00	473,00
<u>Total Charges exceptionnelles</u>	1329,00	856,00	473,00
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	781,00	-856,00	1637,00
<u>RESULTAT GLOBAL</u>	-2482,96	-15404,12	12921,16

Jean-Luc DEBARDANT
Commissaire aux comptes

ANNEXE

ASSO VICHY VAL D'ALLIER DEVELOPPEMENT

9 Place Charles de Gaulle

BP 52337

03203 VICHY CEDEX

Annexe des comptes annuels

Exercice 01/01/2010 à 31/12/2010

Règles et méthodes comptables

Engagements financiers et autres informations

Notes sur le Bilan Actif

Notes sur le Bilan Passif

Détails produits et charges

Jean-Luc DERRIENANT
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Total du bilan avant : 170 701.27
répartition

Déficit : 2 482.96

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/02/2010 par l'Association.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements : Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

2. ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

Non recensé

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non applicable

Autres informations significatives

- 1) L'indemnité de fin de carrière (compte 153000) a été comptabilisée en tenant compte du salaire chargé et de la législation actuelle. Les probabilités ont été écartées, et la dette est constatée au prorata des années de présence des salariés
- 2) Suite à la loi du 4 mai 2004 sur la formation professionnelle nous vous informons que le nombre d'heures acquis par nos salariés au titre du D I F (Droit Individuel à la Formation) s'élève pour l'année 2010 à : 421 Heures

Jean-Luc DEBRASANT
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : Non applicable

Fonds commercial : Non applicable

Actifs immobilisé : Les mouvements de l'exercice sont les suivants

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelles	2 151	0		2 151
Immo. Corporelles.	59 679	986	417	60 248
Immo. Financières.	106			106
TOTAL....	61 936	986	417	62 505
Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelles	881	1 270		2 151
Immo Corporelles	50 986	4 287	417	54 856
Titres équivalence Autres Immo.financ.				
TOTAL...	51 867	5 557	417	57 007

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances :

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé...	106	106	
Actif circulant &... charges d'avance	165 202	165 202	
TOTAL...	165 308	165 308	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan : néant

Jean-Luc DESBRIERE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Charges à répartir :

Non applicable

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : Actions ou parts sociales :

Non applicable

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Prov. réglementées				
Prov. p. risq. & charg	12 892	1 329	2 110	12 111
Pro. p. dépréciation				
TOTAL ...	12 892	1 329	2 110	12 111

Etat des dettes :

	Mont. Brut	A 1 an au +	+1 an -5ans	A + de 5 ans
Etabliss. de crédit				
Dettes financ. div.				
Fournisseur...	11 466	11 466		
Det. fiscal. & soial	43 578	43 578		
Dettes / immobilis.	0	0		
Autres dettes	526	526		
Produits const. d'av.	322	322		
TOTAL...	55 892	55 892		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non applicable

JEAN-LUIS DERRIEN
Co-Président de l'ASD

ANNEXE

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Fournisseurs.....	4 640
Dettes fiscales & sociales.....	17 347

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

ANNEXE

DETAIL PRODUITS ET CHARGES

Charges constatées d'avance :

CHARGES CONSTAT AV/LOCAT.....	1 386
CHARGES CONSTAT AV/ASSUR.....	594
CHARGES CONSTAT AV/DOCUMENT.....	1 358
CHARGES CONSTAT AV/PROMOTION.....	2 116
CHARGES CONSTAT AV/COTISAT.....	52
CHARGES CONSTAT AV/TAXE.....	80
CHARGES CONSTAT AV/SERV BANCAIRES.....	56
CHARGES CONSTAT AV/REDEVANCE.....	530
CHARGES CONSTAT AV/ETUDES	1 282
CHARGES CONSTAT AV/PTT	1 425
CHARGES CONSTAT AV/ENTRETIEN.....	2 057
Total.....	10 936

Charges à payer : Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	4 640
CHARGES LOCATIVES A PAYER.....	1 014
HONORAIRES A PAYER.....	2 767
PTT FACT N PARV.....	809
PROMOTION COMMUNICATION FNP.....	50
Dettes fiscales et sociales.....	17 347
PROVISION CONGES A PAYER.....	10 369
CH. SOC/PROV CONG. A PAYER.....	4 886
PARTICIP FORMAT 0.55 %.....	900
TAXE SUR SALAIRE A PAYER.....	1 192
TOTAL.....	17 347
Produits constatés d'avance	322
PRODUITS CONSTAT AV/TRANSFERT DE CHARGES.....	322

des plus cherissant
Commissaires